

RECOURS AUX REGISTRES NATIONAUX POUR CORRIGER LA NON-RÉPONSE SÉLECTIVE : LA PRÉFÉRENCE POLITIQUE DES GROUPES ETHNIQUES

Hans Schmeets et Jacques P.G. Janssen¹

RÉSUMÉ

La présente communication porte sur le biais de non-réponse et sur quelques méthodes en usage à cet égard. En ce qui concerne la participation des électeurs, il est démontré que le biais de non-réponse est plus faible dans le cas d'une enquête sur les conditions de vie que dans celui d'une enquête purement politique. De plus, à partir de renseignements auxiliaires tirés de registres, nous étudions la non-réponse et son biais chez les groupes ethniques. Les taux de réponse des minorités ethniques sont plutôt faibles, mais rien ne prouve que les taux de réponse sont inférieurs dans les régions de classe sociale inférieure. Comme on pouvait s'y attendre, la correction des légers écarts socio-économiques n'a aucune incidence sur les répartitions de la préférence politique.

Mots-clés : Biais de non-réponse, participation des électeurs, groupes ethniques

1. INTRODUCTION

La non-réponse constitue un sérieux problème en matière de statistique sociale. Au cours des dernières années, les taux de non-réponse ont marqué une forte hausse et, par rapport à d'autres pays, les Pays-Bas font plutôt piètre figure (De Heer, 1999). Par exemple, l'Enquête néerlandaise de 1997 sur la population active a enregistré un taux de réponse de 56 %, alors que dans d'autres pays, le taux de réponse à des enquêtes semblables est nettement supérieur, souvent de l'ordre de 80 % à 90 %². À part l'Enquête sur la population active, d'autres enquêtes socio-culturelles menées aux Pays-Bas affichent aussi des taux de réponse compris entre 50 % et 60 %. Les enquêtes par panel sont encore plus problématiques. Depuis 1981, le taux de réponse à l'Étude de l'élection parlementaire néerlandaise (DPES, en néerlandais), une enquête à deux cycles, est inférieur à 50 % et, en 1998, seulement 43 % des électeurs y ont participé (Aarts, Van der Kolk et Kamp, 1999, p. 22 à 24)³. De plus, les taux de réponse de groupes précis, notamment certains groupes ethniques, sont particulièrement faibles. Comme il y a une demande croissante pour des renseignements statistiques sur les attitudes et le comportement des groupes ethniques, la non-réponse liée aux minorités ethniques s'impose comme sujet de recherche.

Le principal problème concernant la non-réponse est le biais lié aux caractéristiques étudiées. Ce biais n'existe pas si la non-réponse est aléatoire, ce qui est rarement le cas. Dans la plupart des enquêtes sociales (et, encore une fois, particulièrement dans le cas de la DPES), les variables étudiées sont liées à la volonté de participer. Par exemple, comme les membres de partis politiques ne refusent pratiquement jamais de

¹ On peut écrire aux auteurs à l'adresse suivante : Statistics Netherlands, P.O. Box 4481, 6401 CZ Heerlen, Pays-Bas, courriel : HSHS@cbs.nl et JJSS@cbs.nl. Les points de vue exprimés dans la présente communication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques de Statistics Netherlands.

² Aux Pays-Bas, le taux de réponse était nettement supérieur par le passé; en 1983, l'Enquête sur la population active a enregistré un taux de réponse de 81 %.

³ Si l'on tient compte uniquement du premier cycle, le taux de réponse à l'Étude de l'élection parlementaire néerlandaise (DPES) a chuté de façon spectaculaire, passant de 69,3 % en 1981 à 46,1 % en 1989, à 47,5 % en 1994 et à 49,9 % en 1998.

participer à l'enquête, ils sont surreprésentés. Un autre exemple concerne la participation des électeurs. On peut l'illustrer en comparant la participation déclarée avec la participation officielle à la DPES, comme le montre le tableau 1. Après l'abolition du vote obligatoire en 1970, la participation à l'élection parlementaire est d'abord passée de 79,1 % en 1971 à 88,0 % en 1977. Par la suite, elle a chuté à 73,3 % en 1998. Durant cette période, toutefois, la participation déclarée est restée plus ou moins stable. Par conséquent, l'écart entre la participation officielle et la participation déclarée s'est élargi. Dans les six premières études de l'élection, l'écart ne dépassait jamais 8 %. Malheureusement, dans les trois dernières études, il s'est élargi pour atteindre 17,5 %.

Tableau 1 : Participation officielle et participation déclarée à l'Étude de l'élection parlementaire néerlandaise (DPES), 1971-1998

	1971	1972	1977	1981	1982	1986	1989	1994	1998
Participation officielle	79,1	83,5	88,0	87,0	81,0	85,5	80,3	78,7	73,3
Participation déclarée	86,1	89,4	91,1	93,5	89,0	93,1	92,6	92,2	90,8
Écart	+7,0	+5,9	+3,1	+6,5	+8,0	+7,3	+12,3	+13,5	+17,5

Manifestement, les chiffres de la participation officielle sont utiles pour illustrer le biais dans la réponse aux études politiques. Une méthode couramment utilisée pour éliminer le biais de non-réponse consiste à répondérer les données : on attribue un poids à certaines catégories, par exemple les votants et les non-votants, afin d'égaliser la répartition de certaines caractéristiques de base de la réponse et de la population. Toutefois, ce genre de méthode ne permet pas toujours de résoudre le problème. La repondération des données constitue une solution pertinente uniquement si la représentation de certains groupes de répondants, par exemple les non-votants, ne diffère pas de celle des mêmes groupes parmi les non-répondants. En l'absence de renseignements sur les non-répondants, il est habituellement impossible de vérifier si tel est le cas.

Outre la repondération, nous allons aborder dans la présente communication d'autres façons de corriger le biais de non-réponse. La première consiste à adopter un nouveau plan d'enquête. Nous allons comparer le biais lié à la participation à une enquête dont le sujet de recherche est purement politique (une étude sur les élections) avec celui d'une enquête portant sur un sujet beaucoup plus vaste (les conditions de vie). S'agissant de la deuxième façon de corriger le biais, nous nous concentrons sur le recours à des renseignements auxiliaires tirés de registres, en mettant l'accent sur les groupes ethniques. Nous étudions le problème du biais de non-réponse chez les groupes ethniques et nous utilisons la préférence politique pour illustrer comment les renseignements tirés de registres peuvent servir à évaluer l'incidence de ce biais.

2. BIAIS DE NON-RÉPONSE LIÉ À LA PARTICIPATION DES ÉLECTEURS

2.1 Modèles de pondération

Statistics Netherlands a mené la DPES en 1989 et 1994⁴. À cause du taux de réponse décevant, on s'est efforcé de régler le problème du biais dans les réponses (Schmeets et Molin, 1990; Schmeets, 1992). À cette fin, une méthode couramment utilisée consiste à répondérer les données. Les modèles de pondération traditionnels utilisés dans le cas de la DPES n'ont guère amélioré le biais de non-réponse : l'écart entre la participation déclarée et la participation officielle est resté plus ou moins stable⁵. Par conséquent, la solution de fortune consistait à intégrer au modèle de pondération final la variable étudiée « comportement

⁴ La DPES est menée depuis 1971. Seules les DPES de 1989 et 1994 ont été menées par Statistics Netherlands en étroite collaboration avec la Fondation néerlandaise de recherche sur les élections (SKON). La DPES de 1998 a été menée par K. Aarts, H. van der Kolk et M. Kamp pour le compte de la SKON.

⁵ Le modèle initial présentait les cinq caractéristiques suivantes (nombre de catégories entre parenthèses) : sexe (2), état civil (4), âge (7), degré d'urbanisation (4) et région (4).

électoral »⁶. Ce facteur semblait revêtir une certaine importance, car beaucoup d'autres variables étudiées, dont l'intérêt pour la politique, présentaient une forte corrélation avec le comportement électoral. Par exemple, la DPES de 1989 comprenait la question suivante : « Vous intéressez-vous beaucoup, moyennement ou pas du tout aux enjeux politiques? » Après la repondération, le groupe qui n'était pas intéressé est passé de 20,3 % à 26,7 %.

Toutefois, la repondération des données ne constitue une solution qu'en vertu de l'hypothèse selon laquelle les non-votants qui répondent sont représentatifs des non-votants au sein de la population. Comme on ne dispose pas de renseignements fiables sur cet aspect, on peut se demander s'il s'agit d'une hypothèse valide. Comme le faible niveau de réponse entraîne probablement un biais important qu'on ne peut pas toujours neutraliser par des méthodes de pondération « intelligentes », il vaudrait mieux s'attaquer au problème en tâchant d'inclure plus de non-votants dans l'échantillon. La principale raison de la non-participation est un refus. Comme le taux de réponse à la DPES est particulièrement faible, la raison évidente est que de nombreuses personnes ne s'intéressent pas à la politique et, par conséquent, refusent de participer (voir aussi Brehm, 1993; Van der Kolk, 2000; Schmeets, 1992; Smeets, 1995). À la lumière de cette interprétation, on s'attendrait à trouver plus de non-votants dans l'échantillon si l'on incluait des questions de nature politique dans d'autres études que celles sur les élections. L'écart entre les statistiques officielles et la participation déclarée s'en trouverait donc réduit.

2.2 Incidence du plan d'enquête sur le biais de non-réponse

Avant d'étudier en détail son incidence sur le biais de non-réponse, abordons brièvement le nouveau plan des enquêtes sociales. Statistics Netherlands a mis au point une enquête intégrée sur les conditions de vie, qui a eu lieu pour la première fois en 1997 (NOS, 1998). Il s'agit de l'Enquête permanente sur les conditions de vie (POLS, en néerlandais). La POLS est menée régulièrement depuis 1997; cette année-là, on a interviewé au total 34 000 personnes; en 1998, on a recueilli des données sur 82 000 personnes, puis, en 1999 et 2000, sur 42 000 personnes. Le plan d'enquête de la POLS repose sur une structure modulaire comprenant une base de sondage conjointe et un questionnaire conjoint. La durée moyenne de l'interview liée au questionnaire conjoint est fixée à 15 minutes; un module thématique peut prendre encore 30 minutes.

Il s'agit, pour l'essentiel, de déterminer si le plan d'enquête de la POLS améliore le biais de non-réponse lié à la participation des électeurs. À cette fin, nous allons comparer les résultats de la DPES de 1998 (deuxième cycle) et de la POLS de 1998, toutes deux menées peu après l'élection parlementaire du 6 mai de cette année-là. Afin d'établir la comparaison, nous avons remplacé, dans la POLS, la question concernant la préférence politique – « Si l'élection de la Deuxième chambre du Parlement avait lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous? » – par la suivante : « Avez-vous voté lors des élections du 6 mai? » et, dans l'affirmative, « Pour quel parti avez-vous voté? » On a posé cette question durant la période du 6 au 31 mai 1998 (N = 6 087). Le taux de réponse a atteint 60 %, ce qui est nettement supérieur au taux de réponse obtenu dans le cas des études sur les élections. Il en va de même de la DPES de 1998, lors de laquelle on a obtenu un taux de réponse de 50 % (premier cycle) et de 43 % (les deux cycles) (Aarts, 1999; Van der Kolk, 2000).

Tableau 2 : Participation officielle et participation déclarée à l'Étude de l'élection parlementaire néerlandaise (DPES) et à l'Enquête permanente sur les conditions de vie (POLS), 1998

	DPES	POLS
Participation officielle	73,3	73,3
Participation déclarée	90,8	82,1
Écart	+17,5	+8,8
Nombre de personnes	1 804	6 087

⁶ Il y avait huit catégories de comportement électoral, dont celui des non-votants.

Le tableau 2 présente les résultats de la DPES et de la POLS. Il montre que l'écart entre la participation officielle et la participation déclarée est plus faible dans le cas de la POLS (8,8 %) que dans celui de la DPES (17,5 %)⁷. On peut en conclure que le plan d'enquête de la POLS a nettement amélioré le biais de non-réponse. Il existe deux grandes différences entre les deux enquêtes. La première tient au plan d'enquête par panel à deux cycles de la DPES, par opposition au plan d'enquête à un seul cycle de la POLS. L'interview menée avant le jour de l'élection peut inciter les membres du panel de la DPES à aller voter, d'où un plus grand nombre d'électeurs que prévu dans le deuxième cycle. L'autre différence tient au sujet des enquêtes : l'une est une étude purement politique, l'autre, une étude portant sur un sujet plus vaste. Selon Van der Kolk et Aarts (2001), la non-réponse a une incidence beaucoup plus faible sur le biais lié à la participation que le stimulus résultant de l'interview. Sur la base d'un nouvel échantillon prélevé parmi 401 répondants interrogés après les élections, les auteurs ont conclu que l'écart de 17,5 % entre la participation officielle et la participation déclarée était attribuable à l'effet de stimulus (11 %), à l'effet de non-réponse (4 %) et à l'effet de l'erreur de déclaration (2 %). Cela signifierait essentiellement que l'incidence du plan d'enquête sur le biais lié à la participation dépend simplement de l'utilisation d'un plan d'enquête à deux cycles (plutôt qu'à un seul cycle). On peut donc supposer que le sujet de l'enquête n'a rien à voir avec le biais de non-réponse et que le sujet plus vaste de la POLS ne constitue pas un avantage sur la DPES, qui est purement politique. Il avantagerait uniquement la non-réponse, sans réduire le biais de non-réponse. Toutefois, l'analyse de Van der Kolk et Aarts repose sur un nombre plutôt faible de personnes interviewées par téléphone et ayant déclaré qu'elles seraient prêtes à participer aussi à une interview en personne. Dans la prochaine section, nous aborderons d'autres façons de régler le problème du biais de non-réponse, en prenant comme exemple des renseignements sur les minorités ethniques.

3. BIAIS DE NON-RÉPONSE LIÉ AU COMPORTEMENT ÉLECTORAL DES GROUPES ETHNIQUES

3.1 Importance des renseignements sur les minorités ethniques

Selon la définition usuelle adoptée par Statistics Netherlands, toute personne résidant aux Pays-Bas et dont au moins l'un des deux parents est né à l'étranger compte pour un étranger (allochthone). Au cours des années 1990, la population étrangère occidentale a augmenté de 149 000 personnes et la population étrangère non occidentale, de 515 000 personnes. Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile a enregistré la plus forte hausse. Jusqu'en 1992, le nombre de demandeurs d'asile ne dépassait pas 20 000 par année, mais depuis, il a augmenté rapidement. Le plus grand nombre de demandeurs d'asile (soit 50 000), venus pour la plupart des Balkans, est arrivé en 1994. Plus récemment, en 1998 et 1999, un total de 43 000 immigrants ont demandé l'asile politique aux Pays-Bas. En 2000, au total, 2 775 000 personnes appartenant à des minorités ethniques, selon la définition susmentionnée, vivaient aux Pays-Bas. Ce nombre représente 17,5 % de la population totale.

Les Néerlandais ont une longue tradition d'hospitalité envers les immigrants ethniques. Au début des années 1990, une résistance croissante s'est manifestée dans le public lorsqu'on a constaté que de plus en plus d'immigrants cherchaient à se mettre en sécurité aux Pays-Bas et dans plusieurs autres pays d'Europe occidentale. Les travailleurs manuels, les travailleurs indépendants et les personnes peu instruites sont les principaux partisans de politiques ethnocentriques (Scheepers, Schmeets et Felling, 1997). Une vaste majorité de la population néerlandaise est en faveur d'une réduction du nombre d'immigrants dans la société néerlandaise d'aujourd'hui (Schmeets, 2000). De plus, de nombreux habitants réclament qu'on ferme complètement la porte aux demandeurs d'asile (18 %) et aux travailleurs venant de pays de l'Union

⁷ Nous n'utilisons pas les résultats pondérés de la DPES, car le comportement électoral est compris dans le modèle de pondération et, par conséquent, les taux de participation officielle et de participation déclarée sont égaux (73,3 %). Le modèle de pondération habituel de la POLS, qui comprend des caractéristiques socio-démographiques, n'influe que légèrement sur la participation déclarée (81,4 %). Selon nous, la pondération des données de la DPES en fonction de caractéristiques semblables (à l'exclusion du comportement électoral) ne devrait pas donner de résultats différents.

européenne (10 %) et d'autres pays (21 %)⁸. Comme la politique néerlandaise préconise l'intégration de ces groupes minoritaires à la société, il existe une demande croissante de renseignements statistiques sur les groupes ethniques. Ces renseignements ne doivent pas être fondés uniquement sur l'Enquête sur la population active, mais aussi sur la POLS, afin de présenter un vaste éventail de sujets liés au comportement et aux opinions des groupes ethniques.

Toutefois, Statistics Netherlands est peu enclin à fournir ces précieux renseignements tirés de la POLS, car l'organisme soupçonne l'existence d'un biais de non-réponse. Les enquêtes sont menées en personne, en néerlandais, au moyen de l'IPAO (interview sur place assistée par ordinateur). L'interview par personne interposée n'étant pas autorisée, le répondant doit savoir parler néerlandais, du moins au niveau de base. Cette exigence entraîne probablement un biais de non-réponse. En outre, il est possible que les minorités ethniques soient moins portées à participer à une enquête que la population d'origine, car elles sont peu intégrées à la société néerlandaise.

3.2 Sélectivité de la non-réponse dans le cas des groupes ethniques

Le questionnaire conjoint comprend des renseignements sur l'origine ethnique. Ces derniers révèlent que la population d'origine est légèrement surreprésentée : sur un total de 33 147 répondants âgés de 15 à 64 ans, 87,9 % sont des Néerlandais d'origine, contre 82,3 % de la population réelle. Les Turcs, les Marocains et les autres groupes ethniques non occidentaux, en particulier, sont sous-représentés parmi les répondants. Selon les registres officiels⁹, 1,9 % de la population des Pays-Bas se compose de Surinamiens, 0,6 % sont originaires des Antilles néerlandaises et d'Aruba, 1,9 % sont des Turcs, 1,5 % sont des Marocains, 2,5 % ont une autre origine non occidentale et 9,3 % sont des étrangers occidentaux¹⁰. Dans l'échantillon, ces groupes comptent respectivement pour 1,3 %, 0,5 %, 1,1 %, 0,7 %, 1,4 % et 7,4 %. La représentation des groupes ethniques s'améliore dans une certaine mesure si l'on répond les données selon le barème de pondération ordinaire, qui tient compte de l'âge, du sexe, de la région, de la composition du ménage et du degré d'urbanisation.

Puis, nous approfondissons notre étude en examinant la sélectivité des caractéristiques *au sein* de ces groupes ethniques. Tout d'abord, la plupart des répartitions des groupes ethniques selon les caractéristiques socio-démographiques ne diffèrent pas sensiblement entre l'échantillon de la POLS et l'ensemble de la population. Nous avons trouvé dans la POLS une sous-représentation des hommes surinamiens : 42 % de l'échantillon, 47,1 % de la population. Pour les autres groupes ethniques, les répartitions selon le sexe dans l'échantillon et dans la population sont plus ou moins égales. De même, nous n'avons trouvé pratiquement aucune trace de sélectivité au sein des groupes ethniques en ce qui concerne l'âge, l'état civil et la région. À première vue, la non-réponse ne semble guère avoir d'incidence sur la sélectivité au sein des groupes ethniques. Toutefois, nous avons peut-être étudié des caractéristiques non pertinentes : au lieu de l'âge, du sexe, de la région et de l'état civil, d'autres caractéristiques tirées des registres montreraient si, parmi les répondants, certains groupes ethniques diffèrent de ceux de la base de sondage, qui correspond à 7 % de la population. Il est probable que les membres les plus prospères d'une minorité ethnique soient plus enclins à participer à une enquête, ce qui peut se traduire par un tableau trop optimiste de la situation socio-économique de la minorité dans son ensemble. Il serait donc particulièrement intéressant d'étudier les caractéristiques socio-économiques, au lieu de se limiter aux caractéristiques démographiques.

Il semble difficile de trouver dans les registres des renseignements socio-économiques qu'on puisse apparier aux données de l'enquête. Nous y avons pourtant trouvé un indicateur de la situation socio-économique

⁸ Ces chiffres sont fondés sur des interviews menées en 1999. En 2000, la situation s'est légèrement améliorée : les chiffres étaient respectivement de 16 %, 9 % et 19 %.

⁹ La répartition de la population est calculée d'après un échantillon de 7 % prélevé dans toutes les administrations municipales néerlandaises.

¹⁰ On compte parmi eux des Allemands, des Belges et d'autres personnes de l'Europe occidentale et de l'Indonésie (dont les anciennes Indes néerlandaises).

d'une personne, soit la valeur du logement qu'elle habite, appelée valeur WOZ¹¹. Pour des fins statistiques, ces renseignements ne sont pas disponibles au strict micro-niveau, mais agrégés en fonction de la zone postale où habite le répondant. Les zones postales pour lesquelles nous disposons de renseignements concernant la valeur WOZ sont très restreintes, proches du micro-niveau. Les codes postaux néerlandais comportent quatre chiffres, qui correspondent plus ou moins à un village, à un district urbain ou à un quartier. Il s'y ajoute deux lettres (exemple : 3271 KB), ce qui porte le niveau à celui d'une petite rue ou d'un pâté de maisons du côté pair ou impair de la rue. C'est à ce niveau que nous disposons de renseignements sur la valeur des maisons.

Nous avons distingué six catégories WOZ. Le tableau 3 montre les fourchettes de ces catégories et la répartition de la base de sondage (qu'on peut considérer comme représentative de l'ensemble de la population). La plupart des minorités ethniques vivent dans les régions où la valeur WOZ est la plus faible : à peu près un sur trois dans le cas des Surinamiens, des Antillais néerlandais et des Arubains, des Turcs, des Marocains et des autres étrangers non occidentaux. Par contraste, moins de 10 % des Néerlandais d'origine vivent dans les régions où la valeur WOZ est la plus faible. En outre, plus de la moitié des personnes d'origine étrangère vivent dans des régions qui combinent les catégories WOZ 1 et 2, ce qui contraste nettement avec un Néerlandais d'origine sur cinq.

Tableau 3 Répartition des groupes ethniques par catégorie WOZ chez les personnes de 15 à 64 ans

Catégorie WOZ en florins ¹²	Population d'origine	Surinamiens	Arubais et Antillais	Turcs	Marocains	Autres non-Occidentaux	Autres Occidentaux
1 à 89 999 (1)	9,0	35,1	36,4	41,6	36,9	31,6	13,4
90 000 à 119 999 (2)	12,1	23,0	19,8	26,8	25,5	21,4	15,3
120 000 à 149 999 (3)	15,5	15,3	15,0	17,1	19,9	17,1	16,8
150 000 à 179 999 (4)	17,0	10,1	11,4	8,7	10,3	10,9	15,9
180 000 à 219 999 (5)	17,9	8,3	7,6	3,8	5,0	8,0	14,8
220 000 et plus (6)	28,5	8,2	9,8	2,0	2,4	11,0	23,9

Source : base de sondage des enquêtes-ménages de 1999 (7 % de la population), N = 739 748 et fichier WOZ

Nous allons maintenant montrer que la valeur WOZ tirée des registres constitue bel et bien une indication raisonnable et valide de la situation socio-économique, non seulement de la population d'origine, mais aussi des minorités ethniques. À cette fin, nous avons effectué une analyse de régression de la valeur WOZ à l'égard du revenu (en déciles), principal indicateur de la situation socio-économique qu'on trouve dans la POLS, et de l'occupation d'un logement par son propriétaire. En général, le revenu et la propriété du logement ont une incidence réelle et significative sur la valeur WOZ, dont ils comptent ensemble pour environ le quart de la variance¹³. En outre, les résultats globaux s'appliquent également aux sous-groupes ethniques des Néerlandais d'origine, des étrangers occidentaux et des non-Occidentaux. Nous pouvons donc poursuivre notre étude et considérer la valeur WOZ tirée des registres comme une caractéristique socio-économique valide, même au sein des groupes ethniques.

Nous avons comparé les chiffres tirés du registre à ceux de la POLS. Parmi les minorités ethniques, les personnes qui vivent dans les régions plus « prospères » répondent-elles plus souvent? Contrairement à nos attentes, ce n'est pas le cas. S'il existe une certaine distorsion dans les chiffres, elle montre que ces minorités ethniques répondent encore mieux dans les régions où la valeur WOZ est faible que dans celles où elle est élevée. C'est le cas, notamment, des personnes d'origine turque. En général, les écarts ne sont pas importants. De plus, la répartition de la population d'origine dans l'échantillon reflète raisonnablement celle

¹¹ WOZ est l'acronyme néerlandais de la Loi de l'impôt foncier. Les municipalités évaluent la valeur WOZ et s'en servent pour calculer l'impôt annuel sur la propriété et sur l'utilisation de biens immeubles.

¹² 1 florin = 0,45 euro.

¹³ En ajoutant le niveau d'instruction et le chômage ou l'emploi, on obtient des résultats semblables, mais ces facteurs n'ont guère d'incidence sur la variance.

qu'on trouve dans le registre. On observe une très légère sous-représentation (8,3 % dans l'échantillon; 9,0 % dans le registre) de la population d'origine qui vit dans les régions où la valeur WOZ est la plus faible.

3.3 Correction du biais de non-réponse lié au comportement électoral des groupes ethniques

Nous avons constaté que les répartitions des groupes ethniques selon les caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques qu'on trouve dans le registre (population) et dans l'échantillon ne différaient pas de façon marquée. Toutefois, nous nous intéressons à l'incidence que peuvent avoir ces légers écarts sur les variables étudiées, en l'occurrence le comportement électoral. Pour déterminer cette incidence, nous rajustons la répartition de notre caractéristique socio-économique – la valeur WOZ – au sein des groupes ethniques. À cette fin, nous avons répondu les données en deux temps. Premièrement, nous avons utilisé le poids traditionnel, puis nous avons corrigé les répartitions de la valeur WOZ *au sein des sept groupes ethniques retenus*. À la suite de cette correction, la répartition de la participation des électeurs et du comportement électoral au sein des groupes ethniques n'a guère varié. Par conséquent, on peut conclure que le biais de non-réponse n'a pas d'incidence sur les résultats en ce qui concerne la préférence politique au sein des groupes ethniques. Cette conclusion est fondée sur la signification statistique et sur les variations absolues des variables étudiées. Le premier facteur – la signification statistique – repose sur la comparaison entre les répartitions corrigées et non corrigées. Au niveau de 95 %, aucune des répartitions corrigées ne diffère des résultats non corrigés ($-1,96 < t < 1,96$). Comme le calcul de la signification statistique fondé sur des chiffres pondérés est plutôt compliqué¹⁴, on pourrait contester cette démarche. C'est pourquoi nous examinons l'ampleur de toutes les variations résultant des corrections. Presque toutes ces variations sont inférieures à un point de pourcentage, et seulement deux variations se situent entre un et deux points. De plus, aucune variation ne nous permettrait d'interpréter autrement les résultats. Fait intéressant, d'autres analyses montrent qu'on trouve des résultats aussi stables lorsqu'on étudie les variables suivantes : intérêt pour la politique, niveau d'instruction, appartenance religieuse (notamment : aucune appartenance religieuse, catholique, calviniste, musulman), travail rémunéré et chômage. Il en va de même de la repondération des données réparties au sein des groupes ethniques et de la population globale selon l'âge, le sexe, l'état civil, l'urbanisation, la région et la valeur WOZ.

4. CONSTATATIONS

Dans la présente communication, nous avons abordé le biais de non-réponse en statistique sociale. Comme Statistics Netherlands est aux prises avec un important problème de non-réponse, nous devons tenir compte de ce biais. Si des modèles de pondération « intelligents » permettent d'améliorer les renseignements statistiques, il est néanmoins difficile d'étudier les hypothèses car, souvent, on ne dispose pas de renseignements sur les non-répondants à l'égard des variables étudiées. Nous avons évoqué deux façons d'étudier le biais de non-réponse. La première concerne le plan d'enquête. L'adoption d'un autre plan d'enquête semble réduire considérablement le biais. Une étude politique, comme l'Étude de l'élection parlementaire néerlandaise, entraîne un biais dès le départ. Les personnes qui ne s'intéressent pas à la politique ont tendance à refuser de participer à une enquête politique. L'une des solutions consiste à inclure des questions de nature politique dans une autre enquête, non politique. Il est démontré que la réponse globale à une enquête sur les conditions de vie est plus élevée que dans le cas d'une étude politique. Fait encore plus important, l'écart entre la participation officielle et la participation déclarée des électeurs diminue considérablement. On peut en déduire qu'à cet égard, le biais de non-réponse est inférieur dans le cas d'une enquête dont le sujet est plus vaste que dans celui d'une enquête politique. Il ne faut pas oublier pour autant que cette relation risque aussi d'être (en partie) faussée : ce n'est pas le sujet de l'enquête qui est pertinent, mais le plan d'enquête à deux cycles (DPES) plutôt qu'à un seul cycle (POLS). Dans cet ordre d'idées, l'écart de 8,7 % entre la DPES et la POLS en ce qui concerne le biais lié à la participation (17,5 %

¹⁴ Les chiffres pondérés et corrigés ont été ré-échelonnés en fonction de la taille initiale de l'échantillon, contrairement à la pratique habituelle des organismes statistiques qui, à des fins descriptives, consiste à les échelonner en fonction de la taille de la population. On évite ainsi que les erreurs-types ne soient gonflées artificiellement par l'élargissement artificiel de la taille du fichier de données.

contre 8,8 %) résulterait (en partie) d'un effet de stimulus : une partie du groupe qui, normalement, n'aurait pas voté, est portée à le faire par suite de sa participation à une enquête politique. Selon Van der Kolk et Aarts (2001), cet effet de stimulus est plutôt important. Leur conclusion repose sur une interview téléphonique menée auprès d'un échantillon de petite taille. Comme le taux de réponse était de 28 %, on peut se demander s'il s'agit bien d'un échantillon représentatif. Nous persistons donc à croire que le sujet d'une enquête a tendance à réduire – du moins dans une certaine mesure – le biais lié à la participation des électeurs. En outre, il est probable que le biais lié à d'autres caractéristiques – dont l'intérêt pour la politique – soit plus faible dans le cas de la POLS que dans celui de la DPES. Ces constatations coïncident avec l'affirmation de Brehm (1993, p. 70) selon laquelle la participation politique et la participation à une enquête partagent les mêmes causes profondes et il convient de considérer la participation politique comme une métaphore de la participation à une enquête. Toutefois, elles ne supposent pas l'élimination complète du biais qui existe dans la POLS. En effet, il reste un écart de 8,8 % entre les chiffres officiels et les chiffres déclarés.

Outre les taux de réponse, d'autres effets peuvent aussi entraîner une divergence entre les chiffres de la participation officielle et de la participation déclarée des électeurs. L'un de ces effets est lié à l'erreur de déclaration : les répondants ne veulent pas admettre qu'ils n'ont pas voté et prétendent l'avoir fait, ce qui, dans plusieurs pays, correspond à 25 % des non-votants (Van der Kolk et Aarts, 2001). Si tel est le cas aux Pays-Bas et, par conséquent, dans la POLS, il faudrait ajouter 5,9 % aux 17,9 % qu'on enregistre chez les non-votants (voir le tableau 2). Selon cette hypothèse, le nombre réel de non-votants compris dans l'échantillon correspondrait à 23,8 %. On peut donc supposer que sur la divergence de 8,8 %, 5,9 % seraient attribuables à l'effet d'une erreur de déclaration et, par conséquent, que seulement 2,9 % du biais lié à la participation résulteraient de la non-réponse¹⁵. Ces réflexes de réponse « socialement souhaitables » constitueraient donc la cause principale de l'écart dans la participation. À cela s'ajoute un effet dont nous n'avons pas parlé dans la présente communication, soit l'« effet d'entraînement » : les répondants ne veulent pas admettre qu'ils ont voté pour le parti défait aux élections. On peut en déduire que le biais de non-réponse résulte en partie, voire pour une grande part, d'erreurs de mesure (pour une étude portant à la fois sur le biais de non-réponse et sur les erreurs de mesure, voir Jackman, 1999). Nous n'avons cependant trouvé dans l'échantillon aucune trace d'une erreur de déclaration généralisée en ce qui concerne le choix d'un parti. De plus, à l'instar de Van der Kolk et Aarts (2001), nous ne croyons pas qu'il existe une erreur de déclaration aussi importante à l'égard de la participation. Naturellement, il n'en reste pas moins nécessaire de poursuivre la recherche pour étudier en profondeur les erreurs de mesure.

Dans la présente communication, nous nous sommes également penchés sur les groupes ethniques en utilisant des renseignements auxiliaires tirés des registres. Si les groupes ethniques sont nettement sous-représentés, nous n'avons pourtant trouvé aucune trace de sélectivité. Nous nous attendions à un taux de réponse inférieur chez les membres de groupes ethniques habitant des maisons à faible valeur WOZ, facteur considéré comme une approximation brute de la situation socio-économique. Le résultat nous a étonnés. Le taux de réponse des groupes ethniques habitant dans des régions où la situation socio-économique est plutôt faible était même un peu supérieur. Une autre démarche consiste à se pencher sur les relations entre les groupes ethniques et les variables étudiées. Par exemple, on a étudié la relation entre les groupes ethniques et le comportement électoral. Les minorités ethniques votent moins souvent que la population d'origine. Par contre, la vaste majorité de ces étrangers participent aux élections. N'oublions pas que les étrangers qui possèdent la nationalité néerlandaise sont admissibles à voter. Parmi les autres étrangers, la participation des électeurs serait probablement inférieure. Les étrangers votent nettement pour certains partis : le parti travailliste et le parti écologiste remportent de loin leur préférence. Sur le plan de la validité apparente, nous sommes persuadés que ce résultat est à peine biaisé, voire pas du tout. D'ailleurs, nous avons mené un essai pour déterminer si le fait de corriger la sélectivité à l'égard des caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques (dont la valeur WOZ) modifierait les résultats. Cela n'a pas été le cas, et presque toutes les variations ont été inférieures à 1 %.

¹⁵ Cet effet serait même ramené à 2,1 % si les données étaient pondérées selon le modèle de pondération habituel de la POLS (voir aussi la note 7).

Au cours des prochaines années, Statistics Netherlands aura recours à la Base de données statistiques sociales comme principale source d'analyse pour produire des statistiques sociales. À mesure qu'on disposera de plus de renseignements tirés des registres, la réduction du nombre d'enquêtes constituera un enjeu important. De toute évidence, il est souvent inutile de recueillir des renseignements au moyen d'enquêtes s'ils existent déjà dans un registre. De plus, les registres officiels sont souvent plus valides et plus fiables que les renseignements fondés sur une enquête. Par ailleurs, on épargnerait ainsi un temps précieux pour les répondants et, dans le cas d'une enquête menée par interviews en personne, pour les intervieweurs sur place. Toutefois, de nombreuses caractéristiques ne sont connues qu'au terme d'une enquête et, par conséquent, ne peuvent être remplacées par les renseignements tirés de registres. En outre, la principale raison de recueillir les mêmes renseignements au moyen d'une enquête est d'établir des relations entre les caractéristiques étudiées et d'autres variables. Par exemple, on ne mène pas la DPES pour savoir comment votent les électeurs néerlandais, mais avant tout pour expliquer pourquoi ils votent pour un parti donné et, tout simplement, pourquoi ils votent. Les modèles (d'équation structurelle) comprennent de nombreuses variables qui permettent de mieux connaître le comportement de l'électeur néerlandais (Aarts, 2000; Schmeets et Molin, 1992; Schmeets et Otten, 1993; 1996; Smeets, 1995; Thomassen, 2000). Nous préconisons de ne pas rejeter trop rapidement les renseignements fondés sur des enquêtes, même si l'on trouve les mêmes renseignements dans un registre. Le fait de réunir dans une base de données les mêmes renseignements fondés sur deux sources – une enquête et un registre – améliore la possibilité de déceler des erreurs de mesure et, par conséquent, de mieux comprendre le biais de non-réponse.

BIBLIOGRAPHIE

- Aarts, K., H. van der Kolk et M. Kamp (1999), *Dutch Parliamentary Election Study 1998. Documentation* (NIWI/Steimetz Archive/SKON, Enschede).
- Aarts, K. (2000), Opkomst. Dans J. Thomassen, K. Aarts. et H. van der Kolk (directeurs de publication), *Politieke veranderingen in Nederland 1971-1998* (SDU, La Haye), p. 57 à 76.
- Bakker, F.M. et J.W. Winkels (1998), Integration of household surveys. Design, advantages and methods. *Netherlands Official Statistics*, n° 13 (numéro spécial).
- Brehm, J. (1993), *The Phantom Respondents: Opinion Surveys and Political Representation* (University of Michigan Press, Ann Arbor, Michigan) .
- De Heer, W. (1999), International response trends. Results of an International Survey. *Journal of Official Statistics*, n° 15, p. 129 à 142.
- Geuzinge, L., J. van Rooijen et B. Bakker (2000), The use of administrative registers to reduce non-response bias in household surveys. *Netherlands Official Statistics*, n° 15 (numéro spécial), p. 32 à 39.
- Jackman, S. (1999), Correcting surveys for non-response and measurement error using auxiliary information. *Electoral Studies*, n° 18, p. 7 à 27.
- Kroese, A.H., R.H. Renssen et M. Trijsenaar (2000), Weighting or imputation. Constructing a consistent set of estimates based on data from different sources. *Netherlands Official Statistics*, n° 15 (numéro spécial), p. 23 à 31.
- Scheepers, P., H. Schmeets et A. Felling (1997), Fortress Holland? Support for ethnocentric policies among the 1994-electorate of The Netherlands. *Ethnic and Racial Studies*, n° 1, p. 146 à 159.

- Schmeets, J.J.G. (1992), Party choice in the Netherlands: Model, weighting and political interest. Dans J.J.G. Schmeets, M.E.P. Odekerken et F.J.R. van de Pol (directeurs de publication), *Developments and applications in structural equation modelling* (Sociometric Research Foundation, Amsterdam), p. 121 à 135.
- Schmeets, J.J.G. et E.J.E. Molin (1990), *Constructie en evaluatie van weegmodellen in kiezersonderzoek* (CBS, Heerlen).
- Schmeets, J.J.G. et E.J.E. Molin (1992), Links-rechts zelfplaatsing en partijkeuze: een verklaringsmodel. *Mens en Maatschappij*, n° 67, p. 45 à 60.
- Schmeets, J.J.G. et F.W.J. Otten (1993), Opkomst bij verkiezingen van vrouwen en mannen: uit balans? *Mens en Maatschappij*, n° 68, p. 175 à 185.
- Schmeets, J.J.G. et F.W.J. Otten (1996), Opkomst bij verkiezingen en stemgelegenheid. *Beleidsanalyse*, n° 25, p. 14 à 19.
- Schmeets, J.J.G. (2000), Meningen over buitenlanders: toestroom, integratie en beleid. Dans CBS, *Allochtonen in Nederland 2000* (CBS, Voorburg/Heerlen), p. 50 à 60.
- Smeets, I. (1995), Facing another gap: An exploration of the discrepancies between voting turnout in survey research and official statistics. *Acta Politica*, n° 30, p. 307 à 334.
- Thomassen, J. (2000), Politieke veranderingen in Nederland. Dans J. Thomassen, K. Aarts et H. van der Kolk (directeurs de publication), *Politieke veranderingen in Nederland 1971-1998* (SDU, La Haye), p. 17 à 34.
- Van der Kolk, H. et K. Aarts. (2001), Explaining Turnout Bias. Non-response and Stimulus Effects in the Dutch Parliamentary Election Study of 1998. Communication présentée à l'assemblée annuelle de 2001 de la American Political Science Association, Hilton San Francisco and Towers, du 30 août au 2 septembre 2001.
- Van der Laan, P. (2000), Integrating Administrative Registers and Household Surveys. *Netherlands Official Statistics*, n° 15 (numéro spécial), p. 7 à 15.